



VIVRE À ROYBON

*Faisons vivre
l'esprit de fête !*



STATUE DE LA LIBERTÉ

La Fondation du Crédit Agricole
soutient la restauration de la statue
de la liberté

6



VIE MUNICIPALE

Flora AMARA
et Christophe MONETTI :
deux nouveaux élus au service
de tous

8



LE DOSSIER

Le chantier de la Grande Rue
bat son plein

12



BIBLIOTHÈQUE

Festival du roman policier
« sang d'encre » 2021

18

S O M M A I R E

3 LA VIE DE LA COMMUNE

- La relance des ateliers citoyens
- Le numérique arrive à l'école !
- Le fleurissement, un travail de longue haleine
- Le festival Berlioz : une journée magique à Roybon
- La Fondation du Crédit Agricole soutient la restauration de la statue de la liberté
- Compte-Rendu du dernier Conseil Municipal
- Un nouveau conciliateur pour la commune
- Flora AMARA et Christophe MONETTI : deux nouveaux élus au service de tous
- GROUPAMA agit au quotidien au cœur de la commune
- Le don de Bartholdi
- L'activité des sapeurs-pompiers
- La rentrée à l'école « les Genêts »

12 LE DOSSIER

- Le chantier de la Grande Rue bat son plein

14 LA VIE DES ASSOCIATIONS

- L'USCJR – section roller à repris ses activités
- Des nouvelles du Club de la Haute-Galaure
- Des nouvelles de la Boutique d'en Haut
- Le judo club côtoie
- Art Créatif

16 ÇA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT À ROYBON

17 EXPRESSION DES ÉLUS

18 EN DIRECT DE LA BIBLIOTHÈQUE

- Festival du roman policier « sang d'encre » 2021
- Accompagnement scolaire
- Prix des lecteurs bièvre isère
- Les nouvelles de la bibliothèque

20 CALENDRIER 2022



Chères Roybonnaises, Chers Roybonnais,

Si l'été fut un peu maussade sur le plan de la météo il fut néanmoins riche en animations. Fildays, piano du lac et avec comme point d'orgue l'ouverture du festival Berlioz qui restera longtemps gravé dans nos mémoires.

Le début de l'automne commence à illuminer notre belle forêt des Chambaran. Il n'y a pas plus beau paysage, il n'y a pas plus belle palette de couleurs que celles dont se parent nos arbres en cette saison. Puisse notre village s'embellir autant. C'est en tous les cas à cela que nous travaillons avec ce grand chantier de la Grande Rue. Je vous invite à y penser à chaque fois que vous êtes dérangés dans votre quotidien par les changements de circulation et les engins de chantier. Il faut parfois souffrir pour être beau ! Gardons le cap et pensons que dans six mois nous inaugurerons tous ensemble une nouvelle Place St Romme. Je vous le promets ce sera magnifique et nous ferons une très belle fête ! Pourquoi pas un banquet républicain comme en 1906 ? Mais notre action ne se résume pas uniquement à cela.

Courant novembre nous débiterons le chantier qui va transformer l'ancien collège en un site de création et de diffusion culturelle. Théâtre, concerts, animations, il y a toute une programmation à bâtir mais nous aurons ainsi un bel outil pour que Roybon rayonne aussi dans ce registre.

L'objectif est clair : redynamiser et développer l'attractivité de notre commune. Les premiers effets se font déjà sentir sur la demande de logements. Le parc de la commune, que nous avons pourtant augmenté ces dernières années, est complet et chaque offre déclenche une avalanche d'appels. Cela tombe bien, courant janvier nous réceptionnerons deux nouveaux logements en cours de réalisation dans les anciennes écoles.

C'est avec vous tous que nous voulons agir pour Roybon. La reprise des ateliers citoyens doit permettre à tous ceux qui le souhaitent de s'impliquer dans la vie de la commune et d'apporter leur pierre au travail collectif. Nous voulons, par exemple, créer un nouvel événement intergénérationnel pour succéder au traditionnel repas des anciens et certains d'entre vous s'activent déjà pour préparer les illuminations de Noël. Il y a tant de choses à imaginer et à entreprendre. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Directeur de la publication : Serge PERRAUD

Merci aux contributeurs (articles et photos) :
Gabriel BRET

© Design et mise en page : Mille et une COMM' 06 71 57 20 34
Imprimé en mairie.

Votre Maire
Serge PERRAUD

La relance des ateliers citoyens



Créés en début de mandat pour faire participer les habitants à la vie de la commune, les ateliers citoyens ont été sérieusement entravés dans leurs actions par la crise sanitaire et les interdictions de se réunir en présentiel. Il en fallait davantage pour décourager l'équipe municipale qui a récemment organisé deux réunions. A l'ordre du jour, notamment :

- innover pour les décorations de Noël
- la perspective d'organiser un événement intergénérationnel afin de « réinventer » la formule du traditionnel repas des anciens
- bilan de la rentrée des classes

Toutes les bonnes volontés sont toujours les bienvenues. Celles et ceux d'entre vous qui souhaitent être invités aux prochaines réunions peuvent se manifester en mairie, par ☎ 04 76 36 21 79 ou par ✉ mairie@roybon.fr.

Le numérique arrive à l'école !



C'était un projet lorsque nous l'évoquions dans le journal municipal du printemps. C'est désormais une certitude. Grâce au dossier que nous avons déposé sous la houlette d'Anne-Marie JACQUET, Conseillère Municipale en charge de la vie scolaire, la commune **a été retenue pour l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.**

Nous allons donc pouvoir acquérir des tablettes et un écran numérique pour un budget prévisionnel maximum de 11 000 €, dont 7 350 € seront pris en charge par l'Etat et pour 1 200 € maximum de services et ressources numériques (fonctionnement et logiciels) dont la moitié sera également prise en charge par l'Etat.



Le choix des matériels est en cours pour une mise en service, nous l'espérons, avant les fêtes de fin d'année. Cette opération est réalisée dans le cadre du Plan de relance économique de la France de 2020-2022 lancé par l'État.

Le fleurissement, un travail de longue haleine

Chacun le sait, la municipalité a entrepris une démarche de long terme pour améliorer sensiblement le fleurissement du bourg. Cet été a permis d'en voir les premiers résultats avec, notamment, le réaménagement de la Place Jean PERRAUD.

Une convention avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), nous permet de bénéficier d'un accompagnement sur plusieurs années pour tenter d'obtenir à terme la reconnaissance des villages fleuris. C'est dans ce cadre que, tout au long du mois d'octobre, Agnès MARTIN, Adjointe au Maire, et Serge ROBIN, Conseiller Municipal, visiteront une douzaine de communes du Département pour observer les bonnes pratiques et recueillir les bonnes idées en la matière. A l'inverse, d'autres élus viendront visiter Roybon le 6 octobre pour observer nos réalisations et prodiguer des conseils.

Bref, de quoi s'inspirer pour de nouvelles réalisations l'an prochain !



Le festival Berlioz : une journée magique à Roybon

L'ouverture du festival Berlioz s'est déroulée le 17 août dernier au lac de Roybon.

Ce fut, aux dires de tous les spectateurs, un moment exceptionnel. Le festival Berlioz est, incontestablement, l'un des plus grands événements culturels qui se déroulent en Isère. **Mais cette fête de l'eau a pris une dimension extraordinaire que même les photos, pourtant magnifiques, ont du mal à retranscrire.** Nous ne remercierons jamais assez Jean-Pierre BARBIER, Président du Département et Bruno MESSINA, Directeur du festival, pour avoir permis ce moment extraordinaire.

La fête a duré toute la journée, dès 15h avec des concerts, des jeux, des ateliers dansés mais aussi des animations pour petits et grands, des dégustations des produits du terroir. Le soir, les berges du lac sont devenues un théâtre naturel où ont résonné des musiques célèbres du répertoire classique comme la Moldau de Smetana ou le Lac des Cygnes de Tchaïkovsky, interprétées par l'orchestre universitaire de Grenoble. Puis, musiques et jeux d'eau se sont mêlés pour cette grande fête de la nature, autour des fameuses Water Music de Haendel. Plus tard encore, nous avons eu droit à un grand bal folk et à un interminable feu d'artifice.

Ce soir là, Versailles était à Roybon.



LA VIE DE LA COMMUNE



La Fondation du Crédit Agricole soutient la restauration de la statue de la liberté

C'est le **21 septembre** dernier que le Maire, Serge PERAUD et la Fondation du Crédit Agricole « Fondation Solidarités by Crédit Agricole Centre-est » représentée par Mme Aurélie BELLEMIN, Déléguée Générale de la Fondation et Hubert JANIN, Vice-président du conseil d'administration de la caisse régionale et administrateur de la fondation, ont **officiellement signé la convention de mécénat d'un montant de 10 000 €**.

LA FONDATION EN QUELQUES MOTS

La Fondation d'entreprise Solidarités by Crédit-Agricole Centre-est soutient des projets d'intérêt général au cœur de son territoire : les départements de l'Ain, du Rhône, de la Saône-et-Loire, le Nord-Ardèche, le Nord-Drôme et le Nord-Isère.

Culture, éducation, santé, entrepreneuriat, accompagnement social, environnement : ces six mots, qui résument le champ d'action de la fondation, riment aussi tout naturellement avec solidarité. **Cette solidarité de proximité, sur le territoire de la caisse régionale, se veut concrète, utile.** En encourageant l'innovation sociale, la fondation concourt à l'émergence de projets imaginés en réponse à des besoins locaux très spécifiques et non couverts. En permettant la rénovation du patrimoine dans les villages, elle participe à la pérennité d'une vie culturelle, touristique et associative en milieu rural.

VOS DONS SONT TOUJOURS LES BIENVENUS

La souscription initiée avec la Fondation du Patrimoine est naturellement toujours à la disposition de toutes celles et ceux qui souhaitent participer à ce magnifique projet.

Le compteur a franchi la barre des 32 000 € au cours de l'été mais il reste encore un peu de chemin à accomplir. Rappelons que les dons font l'objet d'une reçu fiscal permettant une déduction d'impôt de 66% du montant du don. Ainsi un don de 100 € ne coûte réellement que 34 €.

 **Pour tous renseignements et faire un don en ligne :**



 <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/statue-de-la-liberte-de-roybon>



Compte-Rendu du dernier Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le 16 septembre dernier pour examiner plusieurs délibérations qui ont toutes été adoptées à l'unanimité. Parmi celles-ci on relèvera en particulier :

► **l'adoption du projet définitif de l'éclairage de la Grande Rue** (nous y revenons plus en détails pages 12 et 13) représentant un budget prévisionnel de 56 700 € pour un reste à charge de la commune de 23 850 €.

► **une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage au profit de la commune de Chevrières.** En effet, avec Murinais et Bessins, la commune de Roybon délègue à Chevrières la mission de réaliser la transformation du chemin rural en direction des bois de Murinais en route forestière ainsi que la création d'une route forestière traversant les communaux de Murinais pour relier la RD71. La contribution de la commune est fixée à 3 000 € qui seront inscrits au budget 2022.

► **l'adoption de la convention permettant de poursuivre les petits-déjeuners à l'école.** Ces petits-déjeuners se déroulent à raison de deux fois par semaine, les mardis et jeudis, pour la moitié des élèves à chaque fois. En l'état actuel des effectifs ils concernent 84 élèves du CP au CM2.

► **une subvention de 500 € au bénéfice de l'USCJR section roller.**



Un nouveau conciliateur pour la commune



C'est désormais **M. Philippe BARNOUD** qui exerce les fonctions de conciliateur de justice pour la commune de Roybon.

Il assure des permanences en mairie le 2ème mardi après-midi de chaque mois (soit le 12 octobre, le 9 novembre et le 14 décembre prochains). Les personnes désirant prendre rendez-vous peuvent le faire auprès de l'accueil en mairie ☎ **04 76 36 21 79**

M. BARNOUD, qui exerce également des permanences à Vinay et Saint-Etienne de Saint-Geoirs, est un ancien comptable avec une expérience de neuf années comme juge au conseil des prud'hommes. C'est dire qu'il a déjà une solide expérience dans le règlement des litiges. Il explique son engagement par son goût pour la qualité des relations humaines et sa conviction que la conciliation peut être une solution efficace pour éviter des contentieux plus lourds.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

M. BARNOUD peut être contacté par mail à l'adresse suivante :

✉ philippe.barnoud@conciliateurdejustice.fr

Flora AMARA et Christophe MONETTI : deux nouveaux élus au service de tous

Au cours de l'été nous avons enregistré le départ de deux membres du Conseil Municipal, **Marie POZZA** qui a quitté la commune et **Mylène GRIMA** qui n'a plus la disponibilité nécessaire pour assumer cette fonction. **Le Maire a tenu à les remercier chaleureusement pour leur engagement et le travail accompli au cours de l'année écoulée.**

Aussi, à l'occasion de la séance du 16 septembre, Serge PERRAUD a officialisé l'installation en tant que nouveaux Conseillers Municipaux des deux suivants de la liste : **Flora AMARA** et **Christophe MONETTI**.

Flora AMARA était déjà élue au cours du précédent mandat. A 31 ans, elle retrouve ainsi une fonction qu'elle connaît bien et qui l'avait enthousiasmée. Manager dans une entreprise de communication, on devine vite que l'envie d'œuvrer pour la commune est au cœur de son engagement. Nul doute que sa fibre « communicante » nous sera précieuse pour améliorer encore l'information en direction des habitants.



Christophe MONETTI, âgé de 46 ans, est enseignant. Il exerce depuis vingt ans dans un établissement accueillant des jeunes « en difficultés », et, depuis 6 ans également dans un lycée professionnel sur Voiron pour jeunes s'orientant vers les métiers de santé.

Roybonnais depuis plus de quinze ans, père de deux enfants qui ont été scolarisés à l'école élémentaire de Roybon, il s'est engagé en tant que parent délégué, accompagnateur à la piscine et bénévole pour le sou des écoles, tout au long de leur scolarité, jusqu'en 2018.

C'est dire qu'il a le sens de l'engagement dans les veines. Il explique son engagement lors des élections municipales de 2020 par l'envie de passer « de l'autre côté de la barrière ». Conscient du travail réalisé lors du précédent mandat et refusant le discours du « y'a qu'à, faut qu'on... », il fait le choix logique de s'engager aux côtés de Serge PERRAUD et de l'équipe sortante.

“Mon pari est de confronter mes discours à la pratique, d'utiliser mon énergie non pas pour critiquer mais pour agir. J'ai donc décidé de participer aux actions menées afin d'essayer d'être le plus juste pour la commune, ses habitants et surtout pour l'intérêt général” nous dit-il en forme de profession de foi.

Bienvenue à tous les deux et maintenant au travail !



GROUPAMA agit au quotidien au cœur de la commune



Groupama
la vraie vie s'assure ici

Groupama est l'assureur de la commune et son implication dans la vie quotidienne du village n'est plus à démontrer, notamment à travers son bureau situé Grande Rue.

Dans la continuité de cet engagement pour la vie locale, et en partenariat avec la Commune de Roybon, **l'agence Groupama Roybon vous propose votre complémentaire santé communale, parce qu'aujourd'hui plus que jamais, il est important d'être bien couvert pour ses soins de santé.**

Cette mutuelle solidaire des roybonnais est exclusivement réservée aux habitants de Roybon et permet d'accéder à une couverture santé de haute qualité, ainsi qu'à un capital obsèques, à un tarif défiant toute concurrence :

- Un retraité, quel que soit son âge, peut souscrire cette complémentaire santé à partir de 69€ / mois*.
- Un actif, quel que soit son âge, peut souscrire à partir de 49 € / mois*.
- Un capital obsèques de plus de 3000 € est prévu dans tous les cas*.

Nous vous invitons donc à venir nous rencontrer à l'agence de Roybon, muni de ce courrier, afin de comparer avec votre complémentaire actuelle (vous pouvez venir en agence avec votre tableau de garantie afin de bénéficier d'un conseil).

Nous nous occupons de toutes les démarches administratives afin que la mutuelle communale prennent le relais de votre complémentaire santé actuelle sous 30 jours, c'est le moment !



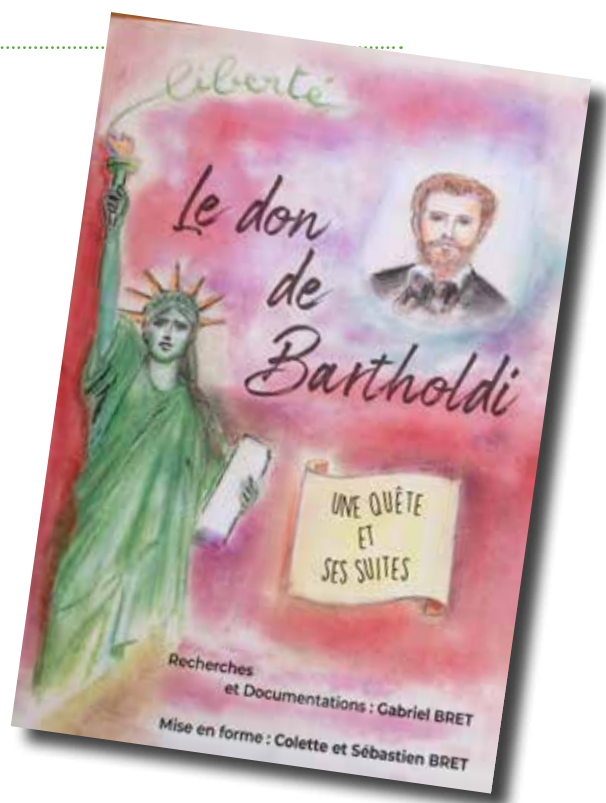
Le don de Bartholdi

Après des décennies d'engagement au service de notre statue de la liberté, Gabriel BRET, a récemment publié à compte d'auteur « **Le don de Bartholdi** », ouvrage conséquent qui revient sur l'histoire de notre célèbre monument.

L'ouvrage est en vente au tabac-presse et sera apprécié par toutes celles et ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre village. Gabriel BRET revient en effet sur l'origine des liens entre le célèbre sculpteur et Roybon qui puisent leurs origines dans sa relation d'amitié avec Mathias SAINT-ROMME, à qui il fit don de la statue.

On y redécouvre également le contexte historique qui vit, en 1906, l'inauguration de cette statue qui trône sur un monument réalisé en hommage à Mathias SAINT-ROMME, personnalité historique de Roybon.

Fruit d'une passion pour notre village et de dizaines d'années de recherches cet ouvrage est à découvrir, particulièrement à l'heure où notre statue va connaître une cure de jouvence dans le cadre du projet de réaménagement de la Place SAINT-ROMME.



L'activité des sapeurs-pompiers

Du 1^{er} janvier jusqu'au 1^{er} septembre 2021, 82 appels pour des demandes de secours ont été faites et 22 interventions du chef de groupe.

Durant le mois d'août nous avons été très sollicités. Au début du mois nous avons dû renforcer notre dispositif pour faire face à beaucoup de demandes de secours pendant la Rave Party.

Le dimanche 1^{er} août nous avons réalisé 8 interventions pour cet événement et en parallèle 2 autres interventions. Pour pouvoir réaliser ces missions et en concertation avec le Centre opérationnel du SDIS38 nous avons dû augmenter les moyens de secours et d'infrastructure :

Pour la journée de dimanche :

- 4 ambulances (VSAV) provenant de Saint Etienne de Saint Geoires, La Cote Saint André, Vienne et Sassenage.

Du dimanche matin au mardi soir :

- 1 ambulance hors chemin de Villard de Lans.
- 1 Véhicule de Secours Médical (Saint Etienne de Saint Geoires, Saint Jean de Bournay)
- 1 Quad de Voiron
- 1 Chef de colonne de l'état-major en journée.
- 2 Chefs de groupe du secteur Bièvre Chambaran.
- Des sapeurs-pompiers de Saint Etienne de Saint Geoires, la Cote Saint André et Chevières pour compléter notre effectif.

2 interventions ont été réalisées aussi dimanche après-midi sur notre secteur d'intervention presque en même temps :

- 1 Secours à personne à Saint Clair sur Galaure par l'ambulance de Roybon
- 1 accident de circulation à Montfalcon avec :
 - l'ambulance de Vienne (stationnée à Roybon)
 - le chef de groupe (stationné à Roybon)
 - le Fourgon de Secours routier de Saint Etienne de Saint Geoires
 - le Véhicule de Secours Médical de Saint Jean de Bournay
 - l'hélicoptère du SAMU 38 de Grenoble.

La logistique alimentaire a été assurée par le SDIS38, l'amicale des Sapeurs Pompiers de Roybon et par la réserve départementale citoyenne des sapeurs-pompiers de l'Isère (Gérard MOUNIER VEHIER).

Le service des transmissions du SDIS 38 a procédé au renforcement de notre système de communication interne puisque le téléphone portable ne fonctionne pas correctement dans le secteur de l'Aigue Noire.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui nous ont prêté les terrains et nous ont accueillis pendant la Rave Party pour nous faciliter la tâche.

Le mardi 17 aout à l'occasion du Festival Berlioz nous avons assuré une garde à la caserne de 14 h à 23h30 en complément des sauveteurs secouristes de la Bièvre sur le site. Au cours de cet événement 2 personnes ont été prises en charge et un départ de feu a été traité.

Durant l'été, de nombreux feux de forêt ont eu lieu dans le sud de la France avec l'engagement de 2000 Sapeurs-pompiers environ au plus fort de la crise.

Le SDIS 38 a envoyé une colonne d'engins incendie et du personnel en renfort pendant cette période.

Le Camion-Citerne feux de Forêt de la caserne a été affecté temporairement dans une caserne afin de réorganiser la répartition des engins dans le département.

Devant les effets du changement climatique, nous sommes confrontés de plus en plus souvent à des phénomènes naturels importants et par conséquent nous devons augmenter nos capacités en personnel pour essayer de faire face au mieux à ce type de situation.

Les sapeurs-pompiers de Roybon sont toujours à la recherche de personnel pour faire perdurer la caserne que nos vétérans avaient créée et développée.

En France, quelque 198.900 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 79% des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?



La rentrée à l'école « les Genêts »

Jeudi 2 septembre, 108 enfants reprenaient le chemin de l'école, certains tout joyeux de retrouver leurs amis, d'autres, un peu plus anxieux et essuyant une larme avant de quitter les parents. A la fin de la première journée, tous étaient ravis.

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle Directrice en la personne de Mme **Nathalie BOURROUX**. Nous lui souhaitons une très bonne installation dans l'école et au sein de l'équipe enseignante.

Les « Petits déjeuners » reprendront à partir du 5 octobre, le mardi pour les plus jeunes et le jeudi pour les grands. L'alimentation des élèves a une importance capitale pour leur développement et leurs capacités d'apprentissages, nous savons bien que le petit déjeuner est indispensable. **Les menus sont variés et de qualité, comme l'année dernière, apportant un produit laitier, un produit céréalier, un fruit et de l'eau. Ils sont équilibrés, participent à l'éveil du goût et bien sûr gratuits pour tous.**

Le courseton aura lieu le 21 octobre, espérons que d'autres activités pourront reprendre très vite.

A tous les enfants nous souhaitons une excellente année scolaire ainsi qu'à l'équipe enseignante et aux agents du personnel qui œuvrent quotidiennement pour le bien-être de nos jeunes.



LE CHANTIER DE LA GRANDE RUE BAT SON



Entamé début juillet, le chantier de requalification de la Grande Rue bat son plein sur la section qui va du restaurant le Melys à la rue de Gentin. La réfection des réseaux humides est désormais quasiment achevée sur cette section et va débuter sur le tronçon rue de Gentin/ rue de l'Eglise.

Au cours du mois d'octobre il sera procédé à la pose des fourreaux destinés à l'enfouissement des réseaux secs (téléphonie et électricité) entre la route de Murinais et la rue de l'Eglise. Le Conseil Municipal du 16 septembre a d'ailleurs, parallèlement, approuvé à l'unanimité le projet définitif de l'éclairage de la Grande Rue. Le choix des nouveaux luminaires vous a d'ores et déjà été présenté dans notre numéro du printemps, il restait au Conseil Municipal à approuver formellement le projet avec ses arbitrages techniques et financiers. Le design retenu s'inscrit dans la dimension patrimoniale du projet global. Cela n'interdit pas d'utiliser les technologies le plus modernes. L'éclairage de la façade de l'ancienne mairie sera réalisé grâce à des réglottes de leds permet-

tant des changements de couleurs. La mise en lumière de la statue sera réalisée depuis le bâtiment par un focal en led également. **Nous réaliserons des essais de mise en lumière dès la fin novembre.**



PLEIN

La Place St Romme constituera un morceau de choix dans le chantier. En terme de réseaux c'est la réalimentation du bassin qui enserme la statue qui concentrera l'attention. Le Maire, les élus et les techniciens sont d'ores et déjà en train de sélectionner les matériaux qui donneront à la place son nouveau cachet. Des planches d'essais sont en cours pour vérifier la bonne harmonie entre eux des différents éléments (galets, bordures, béton...). Au-delà de l'esthétique, il convient de trouver des solutions durables et faciles pour l'entretien du quotidien que devront effectuer les agents de la commune pour assurer la propreté du site.

En novembre, la pose manuelle des galets sur la nouvelle place entièrement piétonnisée sera à coup sûr un travail d'orfèvre qui prendra plusieurs semaines, pour s'achever au mieux fin janvier. Le « retour » des galets, élément patrimonial fort de notre territoire, concerne également les venelles du Clair-Obscur et de Liberté qui bénéficieront d'un traitement identique.

Quant à la statue, son déménagement en atelier est destiné à garantir une restauration de grande qualité, l'entreprise Glénat dispose d'une certaine expertise en la matière. Elle aura aussi la responsabilité de la restauration du piédestal, ce qui explique le retrait de certains de ses éléments.

C'est au cours de la période allant d'octobre à la mi-novembre que sera restaurée la façade de l'ancienne mairie. La réfection des halles fait l'objet d'un marché séparé et nous espérons le début des travaux en janvier. Le programme prévoit notamment la suppression des WC publics ainsi que de la rampe d'accès à la salle des anciens qui doit être rendue accessible par la Grande Rue.



A ce stade, mais il faut toujours être prudent avec les calendriers des chantiers compte tenu de tous les aléas possibles, la livraison de la place est toujours programmée pour mars/avril de l'année prochaine.

Il sera temps alors de débiter le tronçon suivant, c'est-à-dire la section allant de la rue de l'église au carrefour nord.

L'USCJR – section roller a repris ses activités

Le roller est avant tout un sport de glisse et de loisirs. On peut le pratiquer au grand air, en pleine nature. Il permet de faire le vide, d'évacuer le stress de la journée et de relâcher la pression, en provoquant une sensation de liberté et de légèreté !

Le roller est accessible à tous : homme ou femme, enfants ou adultes, sportifs avérés ou du dimanche...

Il peut s'adapter à tout le monde et à tous les niveaux.

Vous êtes surs de vous faire plaisir et de partager de vrais moments de complicité !

Vous verrez, vous ne pourrez bientôt plus vous en passer !

Cours le jeudi de 18 h à 19 h 30 à la salle des fêtes . N'hésitez pas à venir nous voir ! Possibilité d'un cours d'essai gratuit !

Renseignements : ✉ roller.roybon@gmail.com



Des nouvelles du Club de la Haute-Galaure

Les adhérents du club de la Haute Galaure se sont retrouvés à Paladru pour manger une bonne friture. Bonne ambiance, et cadre chaleureux ont fait de cette journée un agréable souvenir.



La prochaine rencontre sera **samedi 4 décembre** autour d'un repas de Noël avec la fête des anniversaires.

Des nouvelles de la Boutique d'en Haut

Tout d'abord merci à toutes les personnes qui participent à la vie de l'association

Roybon Solidaire en fréquentant notre boutique et en apportant des dons.

Vous pouvez compter sur nous pour faire le maximum afin d'assurer l'ouverture de la boutique pendant toute la durée des travaux de la grande rue. Les dons peuvent toujours être apportés à la boutique ou au conteneur. Pour la vaisselle, les livres, les jouets, privilégiez l'apport pendant nos heures d'ouverture.

À venir deux ventes spéciales :

- ▶ samedi 2 octobre : livres (beaucoup de polars), CD, DVD
- ▶ samedi 6 novembre : hiver

Projets en cours :

- ▶ Mise en place d'un coin mercerie et d'un meuble bijoux-accessoires.
- ▶ Mise en place de la carte bancaire pour payer les achats.
- ▶ Notre frigo libre service des halles arrivant au bout de son réemploi sera remplacé dès que possible. Vous serez informés ultérieurement de son nouvel emplacement (cause travaux). À ce sujet nous vous rappelons que tous les livres trop anciens, en mauvais état, moisissus doivent être apportés directement au point de tri, dans la benne pour le papier.

Encore merci à tous

NOS PROCHAINES OUVERTURES :

- ▶ samedi 2 octobre (9 h à 12 h)
- ▶ mercredi 20 octobre (14 à 17h)
- ▶ samedi 6 novembre (9 à 12 h)
- ▶ mercredi 17 novembre (14 à 17 h)
- ▶ samedi 4 décembre (9 à 12 h),
- ▶ mercredi 15 décembre (14 à 17 h)
- ▶ mercredi 22 décembre (14 à 17 h)



Le judo club cotois

Depuis quatre ans maintenant le judo club cotois donne des cours hebdomadaires à Roybon pour les enfants de 4 à 9 ans. Les cours sont dispensés par un professeur diplômé et se déroulent à l'ancienne école avec la possibilité de récupérer les enfants à la sortie des écoles et les emmener directement à la salle de judo.

Si les conditions sanitaires le permettent, des entraînements de masse sont prévus en fin d'année (Téléthon) et au mois de juin à la Côte saint André permettant aux enfants de rencontrer d'autres judokas.

Les cours ont lieu pendant toute la période scolaire le jeudi de 16h45 à 17h45 et de 17h45 à 18h45 et les inscriptions peuvent être prises pendant les cours. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements. ✉ judo-club-cotois@orange.fr



Art Créatif

Il y a encore quelques places disponibles pour l'atelier d'art créatif pour adultes. Les séances se tiennent deux mardis après-midi par mois dans les anciennes écoles. Pour plus de précisions vous pouvez contacter : Elisabeth ROUX

☎ 06 37 02 86 58.



Ça s'est passé récemment à Roybon



1 5 juillet : pot de départ d'Evelyne METENIER, Directrice de l'école, en présence du Maire, d'Anne-Marie JACQUET, Conseillère Déléguée en charge de la vie scolaire et des agents du service des écoles. **2** 7 juillet : Remise officielle du label « station verte » à Serge PERRAUD par Daniel ACKER, président de la Fédération des stations vertes, en présence de Jean-Pierre BARBIER, Président du Département et Nadine GRANGIER, Vice-Présidente de Bièvre Isère Communauté. **3** 1er août : Cérémonie en hommage aux fusillés du 5 août 1944 en présence notamment de Yannick PAQUE, Maire de Beaurepaire, Marie-Paule BOYER, secrétaire de l'association des résistants du secteur 3 AS Isère et des Chambarand et Serge PERRAUD. **4** Tout l'été, notre Adjointe, Elisabeth ROUX, a fait la promotion de la souscription pour la rénovation de la statue à l'occasion des manifestations organisées sur la commune. **5** 21 août : baptême républicain de Mayline et Leywan. Une nouvelle famille d'ores et déjà bien intégrée dans la vie du village. **6** 24 août : Yannick NEUDER, Président de Bièvre Isère Communauté s'est rendu sur le chantier de la Grande Rue pour constater l'avancée du chantier de réfection du réseau d'assainissement et son bon déroulement. **7** 4 septembre : le traditionnel Forum des Associations s'est tenu à la salle des fêtes. **8** 10 septembre : 1er Conseil d'Administration de l'EHPAD dans son nouveau bâtiment, en présence de Claire DEBOST, Conseillère Départementale, Anne-Marie JACQUET et Marie-Danielle TROUILLET, Conseillères Municipales et le Maire, Serge PERRAUD. **9** 12 septembre : grand rassemblement de cars sur le parking de l'ancien dépôt des cars PERRAUD. Le vert assurait la desserte de l'ancienne ligne Roybon-Lyon. Il n'était pas rare qu'un jeune enfant dénommé Serge PERRAUD, assis sur les genoux du conducteur, rentre le car dans le garage, aujourd'hui devenu salle des fêtes ! **10** 13 septembre : PACS en mairie de Pauline et Augustin. Tous nos vœux de bonheur ! **11** 25 septembre : Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives en présence notamment de Yannick NEUDER, Président de Bièvre Isère Communauté, Claire DEBOST, Conseillère Départementale et notre 1ère Adjointe, Agnès MARTIN, qui représentait Serge PERRAUD.

L'avenir se construit aujourd'hui

Avec « le retour à la vie », magnifiquement célébré cet été avec l'ouverture du festival Berlioz, Roybon voit de nombreux projets sortir de terre.

Nous avons réalisé cet été un terrain multisports qui jouxte le terrain de tennis. Deux nouveaux logements sont en cours de réalisation dans les bâtiments des anciennes écoles. Ils devraient être livrés en tout début d'année prochaine. Quant au chantier de la Grande Rue il avance au rythme prévu sur la section allant du restaurant Le Mélys à la rue de Gentin. Enfin, courant novembre, débutera la création d'un site d'animation culturelle dans l'ancien collège (concerts, théâtre, café-théâtre,...)

Rarement notre commune aura vu autant de projets en chantier en même temps.

Chaque logement mis en location fait l'objet de nombreuses demandes de visites, le nouveau marché Place Jean PERRAUD a trouvé sa clientèle, la pharmacie y

ouvrira ses portes dans quelques semaines.... Chacun sent bien qu'il est en train de se passer quelque chose à Roybon, qu'il y a une forme d'attractivité qui se remet en place après des années d'inertie et donc de lent déclin. Si l'on ajoute à cela « l'envie de campagne » suscitée par la crise sanitaire, on comprend que c'est maintenant que beaucoup de choses se jouent pour l'avenir de Roybon. Forts de cette conviction nous avons d'ores et déjà lancé une réflexion sur le devenir du site de l'ancien EHPAD qui constitue un enjeu stratégique pour la revitalisation du centre-bourg. Nous espérons vous présenter les premières grandes orientations au printemps prochain.

Pour tous contact

✉ serge.perraud.maire@roybon.fr



Nous voilà déjà à la rentrée 2021 avec un été passé certes un peu pluvieux mais tellement riche en événements festifs et sportifs avec un magnifique, splendide, grandiose feu d'artifice pour l'ouverture du festival Berlioz à Roybon. Un énorme merci.

Au moment où j'écris les 600 caractères sans espace qui nous sont octroyés, je ne sais pas si Roybon va organiser les journées du Patrimoine qui doivent se dérouler ce week-end comme traditionnellement.

Alors permettez-moi de vous faire part de la sortie du livre de Gabriel Bret : Le Don de Bartholdi : un recueil de recherches et documentations tant à la fois sur la Statue de la Liberté de Roybon que sur celle de son sculpteur.

Un conseil de lecture dans l'air du temps!



Florence MARGARON

✉ dynamisonsroybon@gmail.com

La formidable moisson de médailles de nos sports collectifs aux JO démontre que c'est par la cohésion que s'accomplissent les grandes réussites et non par la division qu'une minorité prône sur les réseaux sociaux qui sont devenus le grand fléau de nos sociétés civilisées. 65% d'abstentionnistes aux dernières élections, les contestataires, les anti-tout qui clament liberté et démocratie sans savoir de quoi il s'agit réellement sont ceux qui mettent en danger notre société et sa cohésion. La France est le pays qui a le plus protégé ses citoyens pendant la pandémie, ne l'oublions pas et respectons les libertés de chacun tant qu'elles ne mettent pas en danger la cohésion de notre société.



Jean Claude BETEMPS

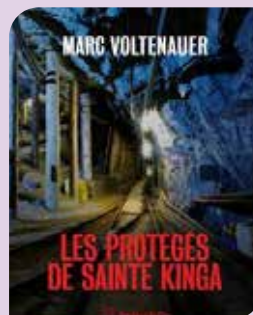
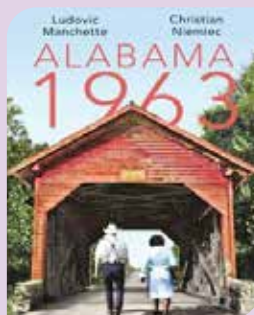
FESTIVAL DU ROMAN POLICIER « SANG D'ENCRE » 2021

Comme chaque année, les bibliothèques du réseau de Bièvre Isère participent au festival « Sang d'encre ». Vous retrouverez à la bibliothèque la sélection de romans policiers et de bandes dessinées qui concourent pour les prix « Goutte de sang d'encre » et « Bulles de sang d'encre »



Livres qui concourent pour les prix :

GOUTTE DE SANG D'ENCRE



Livres qui concourent pour les prix :

BULLES DE SANG D'ENCRE



Accompagnement scolaire

Reprise de l'accompagnement scolaire à la bibliothèque avec Michèle DUTAUT. Les cours sont gratuits, il suffit juste d'adhérer à la bibliothèque (10 €/ an) pour en bénéficier.

Plusieurs objectifs :

- Approfondir ses connaissances pour préparer une orientation ambitieuse
- Surmonter un blocage de l'apprentissage
- Améliorer la maîtrise du français

Matières abordées : les mathématiques et toutes les autres matières

Comment ? Des conseils pour apprendre à s'organiser quand on se sent dépassé, utiliser toutes les ressources de la bibliothèque

Pour qui ? tous âges confondus : écoliers, collégiens, lycéens, adultes...

Renseignements et inscriptions auprès de :

Michèle DUTAUT ☎ 04 76 36 23 59

EN DIRECT DE LA BIBLIOTHÈQUE

1ÈRE EDITION

PRIX DES LECTEURS BIÈVRE ISÈRE



LECTURES ET RENCONTRES D'AUTEURS

SEPTEMBRE 2021 - FÉVRIER 2022

Le réseau de lecture publique lance son 1er
prix des lecteurs Bièvre Isère
Rendez-vous dans votre bibliothèque pour
participer

Bièvre isère
LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

LE VOTE

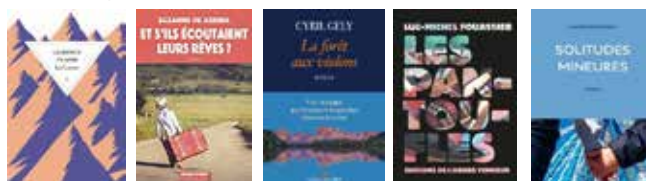
Vous avez lu les 5 romans de la sélection ? Il est maintenant temps de voter pour désigner le vainqueur du prix des lecteurs Bièvre Isère. Pour voter, utilisez soit le bulletin ci-dessous ou bien votez en ligne sur le portail des médiathèques.

Scannez et votez
en ligne



BULLETIN DE VOTE

Désignez votre roman vainqueur en cochant la case située sous votre favori. Le vainqueur sera désigné en mars 2022. Bulletin à déposer dans votre bibliothèque. Un vote par personne. Règlement complet disponible dans votre bibliothèque.



DATE LIMITE DE VOTE SAMEDI 26 FÉVRIER 2022

Informations : bievre-isere.com
Contact : mediatheque@bievre-isere.com
04.74.20.38.51



Les nouvelles de la bibliothèque

Depuis le 9 Août, la présentation d'un pass sanitaire est obligatoire pour accéder à la bibliothèque.
Pour les usagers ne pouvant pas présenter ce document un service de « **Click and Collect** » est mis en place.



HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La bibliothèque a maintenant retrouvé un fonctionnement normal en ce qui concerne les horaires :

	PÉRIODE SCOLAIRE	PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES
LUNDI	10 h - 12 h	10 h - 12 h
MARDI	15 h 30 - 18 h	15 h 30 - 17 h 30
MERCREDI	15 h - 18 h	15 h - 18 h
VENDREDI	16 h 30 - 19 h 30	Fermé
SAMEDI	10 h - 12 h	10 h - 12 h

☎ 04 76 36 52 04 ✉ bibliotheque-roybon@wanadoo.fr
2 Rue de la Mairie, 38940 Roybon



CALENDRIER 2022

53, route de Montfalcon, 38940 Roybon ☎ 04 76 36 21 79 ✉ mairie@roybon.fr

JANVIER		
1 S	JOUR DE L'AN	
2 D	Basile	01
3 L	Geneviève	
4 M	Odilon	
5 M	Edouard	
6 J	Mélaine	
7 V	Raymond	
8 S	Lucien	
9 D	Alix	02
10 L	Guillaume	
11 M	Pauline	
12 M	Tatiana	
13 J	Yvette	
14 V	Nina	
15 S	Rémi	
16 D	Marcel	
17 L	Roseline	03
18 M	Prisca	
19 M	Marius	
20 J	Sébastien	
21 V	Agnès	
22 S	Vincent	
23 D	Banard	
24 L	François de Sales	04
25 M	Conversion de Paul	
26 M	Paule	
27 J	Angèle	
28 V	Thomas d'Aquin	
29 S	Gildas	
30 D	Martine	
31 L	Marcelle	05

FEVRIER		
1 M	Ella	
2 M	Présentation	
3 J	Blaise	
4 V	Véronique	
5 S	Agathe	
6 D	Gaston	
7 L	Eugénie	06
8 M	Jacqueline	
9 M	Apolline	
10 J	Arnaud	
11 V	Ntr. D. de Lourdes	
12 S	Félix	
13 D	Béatrice	
14 L	Valentin	07
15 M	Claude	
16 M	Julienne	
17 J	Alexis	
18 V	Bernadette	
19 S	Gabin	
20 D	Aimée	
21 L	Damien	08
22 M	Isabelle	
23 M	Lazare	
24 J	Modeste	
25 V	Roméo	
26 S	Nestor	
27 D	Honorine	
28 L	Romain	09
Zone A Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Grenoble, Dijon, Poitiers, Limoges, Lyon		
Zone B Aix-Marseille, Amiens, Lille, Niort, Orléans-Tours, Reims, Rouen, Strasbourg, Nancy-Metz, Caen-Nantes, Rennes		
Zone C Créteil, Paris, Versailles, Toulouse, Montpellier		

MARS		
1 M	Aubin	
2 M	Charles le Bon	
3 J	Guénolé	
4 V	Casimir	
5 S	Olive	
6 D	Colette	
7 L	Félicité	
8 M	Jean de Dieu	10
9 M	Françoise	
10 J	Vivien	
11 V	Rosine	
12 S	Justine	
13 D	Rodrigue	
14 L	Mathilde	
15 M	Louise	11
16 M	Bénédictine	
17 J	Patrice	
18 V	Cyrille	
19 S	Joseph	
20 D	PRINTEMPS	
21 L	Clémence	
22 M	Léa	12
23 M	Victorien	
24 J	Catherine	
25 V	Annonciation	
26 S	Larissa	
27 D	Habib + 1H	
28 L	Gontran	
29 M	Gwladys	13
30 M	Amédée	
31 J	Benjamin	

AVRIL		
1 V	Hugues	
2 S	Sandrine - Vendredi Saint	
3 D	Richard	
4 L	Isidore	14
5 M	Irène	
6 M	Marcellin	
7 J	Jean-Baptiste de la Salle	
8 V	Julie	
9 S	Gautier	
10 D	Fulbert	
11 L	Stanislas	15
12 M	Jules	
13 M	Ida	
14 J	Maxime	
15 V	Paterne	
16 S	Benoit-Joseph	
17 D	Anicet — PÂQUES	
18 L	Parfait — LUNDI DE PÂQUES	16
19 M	Emma	
20 M	Odetta	
21 J	Anselme	
22 V	Alexandre	
23 S	Georges	
24 D	Fidèle	
25 L	Marc	17
26 M	Alida	
27 M	Zita	
28 J	Valérie	
29 V	Catherine de Sienne	
30 S	Robert	

MAI		
1 D	FÊTE DU TRAVAIL	
2 L	Boris	18
3 M	Philippe - Jacques	
4 M	Sylvain	
5 J	Judith	
6 V	Prudence	
7 S	Gisèle	
8 D	VICTOIRE DES ALLIÉS 1945	
9 L	Pacôme	
10 M	Solange	19
11 M	Estelle	
12 J	Achille	
13 V	Rolande	
14 S	Matthias	
15 D	Denise	
16 L	Honoré	20
17 M	Pascal	
18 M	Eric	
19 J	Yves	
20 V	Bernardin	
21 S	Constantin	
22 D	Emile	21
23 L	Didier	
24 M	Donatien	
25 M	Sophie	
26 J	Bérenger — L'ASCENSION	
27 V	Augustin	
28 S	Germain	
29 D	Aymar - Fête des mères	
30 L	Ferdinand	
31 M	Visitation de la Sainte Vierge	22

JUIN		
1 M	Justin	
2 J	Blandine	
3 V	Kévin	
4 S	Clotilde	
5 D	PENTECÔTE	
6 L	LUNDI DE PENTECÔTE	23
7 M	Gilbert	
8 M	Médard	
9 J	Diane	
10 V	Landry	
11 S	Barnabé	
12 D	Guy	
13 L	Antoine de Padoue	24
14 M	Elisée	
15 M	Germaine	
16 J	Jean-François Régis	
17 V	Hervé	
18 S	Léonce	
19 D	Romuald	
20 L	Silvère - Fête des pères	25
21 M	ÉTÉ	
22 M	Alban	
23 J	Audrey	
24 V	Jean-Baptiste	
25 S	Prosper	
26 D	Anthelme	
27 L	Fernand	26
28 M	Irénée	
29 M	Pierre - Paul	
30 J	Martial	

JUILLET		
1 V	Thierry	
2 S	Martinien	
3 D	Thomas	
4 L	Florent	27
5 M	Antoine	
6 M	Mariette	
7 J	Raoul	
8 V	Thibault	
9 S	Amandine	
10 D	Ulrich	
11 L	Benoit	28
12 M	Olivier	
13 M	Henri et Joël	
14 J	FÊTE NATIONALE	
15 V	Donald	
16 S	Nte Dame Mt Carmel	
17 D	Charlotte	
18 L	Frédéric	29
19 M	Arsène	
20 M	Marina	
21 J	Victor	
22 V	Marie Madeleine	
23 S	Brigitte	
24 D	Christine	
25 L	Jacques	30
26 M	Anne et Joachin	
27 M	Nathalie	
28 J	Samson	
29 V	Marthe	
30 S	Juliette	
31 D	Ignace de Loyola	

AOÛT		
1 L	Alphonse	31
2 M	Julien Eymard	
3 M	Lydie	
4 J	Jean-Marie Vianney	
5 V	Abel	
6 S	Transfiguration	
7 D	Gaétan	
8 L	Dominique	32
9 M	Amour	
10 M	Laurent	
11 J	Claire	
12 V	Clarisse	
13 S	Hippolyte	
14 D	Evard	
15 L	ASSOMPTION	33
16 M	Armel	
17 M	Hyacinthe	
18 J	Hélène	
19 V	Jean Eudes	
20 S	Bernard	
21 D	Christophe	
22 L	Fabrice	34
23 M	Rose de Lima	
24 M	Barthélémy	
25 J	Louis	
26 V	Natacha	
27 S	Monique	
28 D	Augustin	
29 L	Sabine	35
30 M	Fiacre	
31 M	Aristide	

SEPTEMBRE		
1 J	Gilles	
2 V	Ingrid	
3 S	Grégoire	
4 D	Rosalie	
5 L	Raïssa	36
6 M	Bertrand	
7 M	Reine	
8 J	Nativité	
9 V	Alain	
10 S	Inès	
11 D	Adelphe	37
12 L	Apollinaire	
13 M	Aimé	
14 M	Croix Glorieuse	
15 J	Roland	
16 V	Edith	
17 S	Renaud	
18 D	Nadège	
19 L	Emilie	38
20 M	Davy	
21 M	Matthieu	
22 J	Maurice AUTOMNE	
23 V	Constance	
24 S	Thèle	
25 D	Hermann	
26 L	Côme et Damien	39
27 M	Vincent de Paul	
28 M	Venceslas	
29 J	Michel	
30 V	Jérôme	

OCTOBRE		
1 S	Thérèse de l'Enfant Jésus	
2 D	Léger	
3 L	Gérard	
4 M	François d'Assise	40
5 M	Fleur	
6 J	Bruno	
7 V	Serge	
8 S	Pélagie	
9 D	Denis	
10 L	Ghislain	41
11 M	Firmin	
12 M	Wilfried	
13 J	Géraud	
14 V	Juste	
15 S	Thérèse d'Avila	
16 D	Edwige	
17 L	Baudoin	
18 M	Luc	42
19 M	René	
20 J	Adeline	
21 V	Céline	
22 S	Elodie	
23 D	Jean de Capistran	
24 L	Florentin	43
25 M	Crépin	
26 M	Dimitri	
27 J	Emeline	
28 V	Jude	
29 S	Narcisse	
30 D	Bienvenue - 1H	
31 L	Quentin	

NOVEMBRE		
1 M	LA TOUSSAINT	
2 M	Défunts	44
3 J	Hubert	
4 V	Charles	
5 S	Sylvie	
6 D	Bertille	
7 L	Carine	45
8 M	Geoffroy	
9 M	Théodore	
10 J	Léon	
11 V	ARMISTICE 1918	
12 S	Christian	
13 D	Brice	
14 L	Sidoine	46
15 M	Albert	
16 M	Marguerite	
17 J	Elisabeth	
18 V	Aude	
19 S	Tanguy	
20 D	Edmond	
21 L	Présence de Marie	47
22 M	Cécile	
23 M	Clément	
24 J	Flora	
25 V	Catherine	
26 S	Delphine	
27 D	Sévin	
28 L	Jacques de la Marche	48
29 M	Saturnin	
30 M	André	

DECEMBRE		
1 J	Florence	
2 V	Viviane	
3 S	François Xavier	
4 D	Barbara	
5 L	Gérald	49
6 M	Nicolas	
7 M	Ambroise	
8 J	Immaculée Conception	
9 V	Pierre Fourier	
10 S	Romarc	
11 D	Daniel	
12 L	Jeanne-Françoise de Chantal	50
13 M	Lucie	
14 M	Odile	
15 J	Ninon	
16 V	Alice	
17 S	Gaël	
18 D	Gatien	
19 L	Urbain	51
20 M	Théophile	
21 M	HIVER	
22 J	Françoise Xavière	
23 V	Armand	
24 S	Adèle	
25 D	NOËL	
26 L	Etienne	52
27 M	Jean	
28 M	Innocents	
29 J	David	
30 V	Roger	
31 S	Sylvestre	